

COMMISSION VIE SCOLAIRE

Réunion n°6 12/06/23 à 17h30

Présents

J. Delalandre, Maire
S. Rouquette, Présidente de la Commission
C. Le Bras, Agent administratif
A. Deshayes, Conseillère Municipale

Parents d'élèves élus

A. Ethoré, École élémentaire
C. Plennevaux, École maternelle

Absente excusée : Mme Portail, adjoint au Maire

1- Modification du règlement de l'A.L.E.J.J.

A la demande de la Directrice, Aurélie Brunet, les inscriptions en période de vacances se feront désormais à la journée .

Les enfants inscrits à la demi-journée ne sont pas très nombreux mais suffisamment pour représenter une contrainte et un frein à certaines activités. Il est décidé de tester ce système aux vacances d'automne, si cela pose problème, un retour en arrière sera possible pour les vacances suivantes (février)

Questions des parents :

- Un mail de rappel pourrait-il être envoyé à tous les parents qui oublient de réserver ?
- Comment procéder pour utiliser les chèques vacances ou CESU ?
- Les activités pourraient-elles être plus souvent à l'extérieur, surtout en cas de beau temps ?

2- Cantine

Retours sur le prélèvement et le système de réservation à l'avance :

- les parents présents réservent à chaque période
- un parent ayant choisi le prélèvement regrette de ne pouvoir « récupérer » les repas des sorties scolaires sous forme d'avoir par exemple

Proposition : **une nouvelle formule de prélèvement sera proposé à la rentrée 2023 : Les parents seront prélevés en début de mois, et pourront, dans les mêmes conditions que ceux qui paient à chaque réservation, décocher des cases en cas de sortie scolaire, maladie ou absence prévue d'un enseignant.** Attention, une case « décochée » ne pourra être cochée à nouveau.

Questions des parents :

- pourquoi les parents doivent-ils décocher eux-mêmes en cas de sortie scolaire ? ➤ C'est de leur responsabilité de parents
- pourquoi ne pas commander de pique-nique à la cantine ? ➤ Le pique-nique préparé à la maison est bien souvent une fête, le pique-nique préparé par la cantine est plus cher et pas « personnalisé »

Devis d'insonorisation

Trois entreprises sont venues , deux seulement ont fourni un devis, l'un à 13 000 €, l'autre à 3 000 €. Les techniciens ont constaté le problème des baies vitrées qui répercutent le son . Ils proposent un remplacement des dalles du plafond (qui ont une capacité d'absorption phonique médiocre) et la pose de panneaux anti-bruit sur les 2 murs.

- A voir pour 2024 car non budgété pour 2023.
- Comparer les performances des matériaux proposés par les 2 entreprises.

3- Projet de re-végétalisation de la cour d'école

Reçu des conseils du CAUE, de 3 entreprises de paysagisme, dossier de candidature au Fonds Vert en attente pour les financements.

Il faudra de toutes façons faire appel à un maître d'œuvre...

4- Projet de WC à l'école élémentaire

en cours, RV avec le cabinet d'étude et le nouvel architecte mardi 13/06

- suite au rv : début probable des travaux : juin 2024 pour une mise à disposition en septembre 2024.

Séance levée à 19h15